

AFP :

MADRID, 5 février 2010 (14h45) - Le gouvernement espagnol a mis fin brutalement vendredi aux "privilèges incompréhensibles" des contrôleurs aériens en termes de salaires, de retraites et d'organisation du travail, a annoncé le ministre des Infrastructures et Transports, José Blanco.

Engagé dans un bras de fer avec ces employés de la société publique de gestion aéroportuaire Aena, le gouvernement a choisi la manière forte avec un décret-loi qui "est entré en vigueur ce vendredi", selon les déclarations du ministre, faites à l'issue d'un conseil des ministres.

Ce décret va parallèlement mettre fin au monopole de ces employés publics sur le contrôle aérien dans l'ensemble du pays. "Nous ouvrons le système du contrôle (aérien) à la concurrence", a indiqué le ministre.

"Il n'est pas tolérable qu'une entreprise publique paye des salaires de millionnaires à ses employés alors que le gouvernement demande l'austérité au reste des Espagnols" a souligné M. Blanco.

"Nous ne pouvons pas continuer à payer pour ce service public le double de ce qui se paye dans le reste de l'Europe", a insisté le ministre lors d'une conférence de presse.

Ces salaires astronomiques découlent du système très avantageux d'heures supplémentaires qui fait que le tiers des heures travaillées par les contrôleurs est payé le triple.

Selon des chiffres diffusés la semaine passée par le ministère des Transports, sur les 2.300 contrôleurs aériens actifs en Espagne, 135 touchent plus de 600.000 euros par an et 713 entre 360.000 et 540.000 euros.

Ces employés peuvent aussi demander un départ à la retraite dès 52 ans, a indiqué le ministre. "Actuellement, ce sont les employés qui dirigent et organisent ce service public", a critiqué M. Blanco.

Le décret, qui met fin à cinq ans d'impasse dans des négociations pour renouveler la convention collective de la profession, "va rendre à Aena la compétence pour organiser et diriger" le contrôle aérien et remettre les salaires des contrôleurs au niveau de leurs collègues européens, a indiqué le ministre.

Le syndicat unitaire des contrôleurs a fait savoir son "rejet total" des mesures et annoncé qu'il engagerait des actions légales pour défendre la convention collective en vigueur.